

# Éditorial : L'avenir de la recherche en g rontologie : un probl me, une question ou une crise?

L'an dernier le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) a annonc  qu'il abolissait le Comit  20:  tudes sur la sant  et travail social de son programme de subventions de recherches et a ordonn  que les dossiers de projets consid r s comme recherches en sant  soient envoy s aux Instituts canadiens de recherche en sant  du Canada (IRSC). En guise de politique g n rale, le CRSH a aussi exprim  clairement que, lorsque leurs projets sont li s   la sant , les chercheurs qui d posent leurs dossiers dans d'autres programmes (p. ex., les bourses de doctorat) devaient d poser leurs dossiers aupr s des IRSC. D'apr s ce que je comprends, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en g nie du Canada (CRSNG) a pris une d cision politique semblable. Bien  videmment, ceux qui ont d j  re u leur financement ne sont pas affect s. L'autre tendance perceptible dans toutes les trois conseils est le nombre croissant d'appels bilat raux et trilat raux pour la recherche   financement cibl .

Du point de vue positif, on pourrait faire valoir que ces d cisions ont clarifi s les r les des conseils de financement et ont mis fin au cumul d'avantages « double » et « triple », selon lequel un petit nombre de chercheurs est financ  par deux ou m me les trois conseils. Par cumul d'avantages « double » ou « triple », je ne veux pas sous-entendre que les chercheurs ont soumis les m mes propositions   plus d'un conseil de financement, ce qui est manifestement contraire aux r gles des conseils de financement, et nous devrions tous  tre contre cela.

Ce que je veux dire, c'est que certains chercheurs re oivent un financement pour des projets diff rents mais associ s les uns aux autres de plus d'un conseil de financement ou, par la nature m me du financement de plus d'un conseil de financement, pour des projets totalement distincts. Par cons quent, certains membres du milieu de la recherche sentent que c'est injuste parce qu'ils croient que personne ne devrait avoir la possibilit  de d poser son dossier aupr s de plus d'un conseil dans la m me ann e, ni de recevoir un financement de plusieurs conseils de financement simultan ment. Si vous ne me croyez pas, demandez   vos coll gues pourquoi les doctorants ne sont pas autoris s   d poser des dossiers au CRSH et aupr s des IRSC dans la m me ann e, puis   choisir un financement, m me si les deux comit s leurs attribuent des subventions   la fois.

De mon point de vue, pourquoi ces cumuls d'avantages doubles ou triples seraient-ils un probl me? Dans un domaine comme la g rontologie – recherche dans laquelle, par d finition, incorpore les sciences humaines, les sciences sociales, les sciences naturelles et la sant  – pourquoi un chercheur ou un groupe de chercheurs, dont les projets r pondent aux crit res d'excellence de l'un des panels des conseils, devrait-il  tre p nalis ? Pourquoi des chercheurs en g rontologie, dont les id es s' tendent sur deux ou trois domaines des conseils de financement, devraient-ils  tre contraints arbitrairement   choisir o  envoyer leur demande de subvention?

Est-ce vraiment ici une question de l' laboration des projets? D j  j'entends des anecdotes de chercheurs qui, lorsqu'ils d posent un dossier au CRSH, cadrent leurs projets sur *le vieillissement et le bien- tre, les d terminants sociaux du vieillissement* ou *le vieillissement dans la commun-aut *. Mais, lorsqu'ils d posent leur dossier aupr s des IRSC, ils centrent leur terminologie sur *le vieillissement et la sant , les d terminants sociaux de la sant * ou *le vieillissement en sant *.

Avant qu'on commence   m'envoyer des courriers  lectroniques, je n'insinue pas qu'il y ait quoi que ce soit de contraire   l' thique   ce sujet: qu'il existe une correspondance un   un entre les termes, ou que les chercheurs qui d posent un dossier au CRSH et utilisent un terme particulier sont en fait uniquement int ress s par le c t  social de la g rontologie, et, dans ce cas, de la m me fa on, que ceux qui d posent des dossiers aupr s des IRSC se concentrent uniquement sur la sant  de la population a n e.

Ma pr occupation est de savoir si les d cisions prises par les conseils de financement contraignent les chercheurs   faire ce genre de choix, en particulier ceux d'entre nous qui voient leur recherche s' tendre sur une certaine combinaison de la sant  et des sciences sociales et humaines, ou de la sant  et des sciences naturelles. Pourquoi devrions-nous  tre oblig s de d cider s'il y a « trop » de sant  dans le contenu d'un projet pour l'envoyer au CRSH, ou « trop » de sciences sociales ou humaines pour l'envoyer aux IRSC? Est-ce vraiment une crise dans laquelle la bureaucratie  clipse l'intelligence? Malheureusement, je crois que c'est le cas. La d cision de diviser la recherche en recherche en

santé et en recherche en sciences sociales et humaines et/ou en sciences naturelles porte un coup à l'essence de la nature multidisciplinaire et interdisciplinaire de la gérontologie.

Bien qu'il existe évidemment des projets de recherche concernant la population âgée qui se concentrent exclusivement sur la santé, les sciences sociales, les sciences humaines, ou les sciences naturelles, dans une grande partie de ce que nous faisons, il faut considérer la santé comme une partie intégrante de notre recherche en sciences naturelles, sciences sociales, sciences humaines ou et vice versa. Faire autrement limite notre réflexion et limite également les contributions que nous pouvons faire pour améliorer la vie des Canadiens âgés.

J'ai le plus grand respect pour mes collègues des trois conseils de financement, et je pense qu'ils ne ménagent pas leurs efforts pour tenter de promouvoir et, en effet, de défendre nos intérêts avec les ressources limitées qui sont à leur disposition. Également, j'apprécie que la pression pour définir plus clairement les limites des conseils de financement et pour faire plus de recherche ciblée provienne des niveaux supérieurs du gouvernement.

Il y aura toujours des personnes qui, en raison de leur excellence, trouvent le succès avec plusieurs conseils de financement, mais l'esprit des changements, comme je les vois, est vraiment de créer une division bureaucratique entre les trois conseils de financement – sauf lorsque les conseils de financement décident, dans leurs programmes bilatéraux ou trilatéraux, quels sujets ils pensent devoir être financés au niveau interdisciplinaire. Je considère cela comme une direction très dangereuse, car elle conduit à des programmes pilotés politiquement de plus haut et aussi à des exclusions par définition. Les décisions qui ont été apportées sont un problème, une question et, en fait, une crise pour la gérontologie au Canada. En tant que gérontologues, nous devons faire entendre notre voix.

Comme toujours, n'hésitez pas à me contacter à l'adresse [mark.rosenberg@queensu.ca](mailto:mark.rosenberg@queensu.ca) si vous souhaitez vous exprimer sur cette éditorial ou tout autre aspect de la *CJA/RCV*.

Mark W. Rosenberg  
*Rédacteur en chef*